

Résultats de l'enquête sur la non-réadhésion à l'ABF.

par Pascale DESTOUCHES

Comme la fluctuation des adhésions à l'ABF n'est pas un fait récent, qu'il s'agisse d'abandons ou de suspensions temporaires, heureusement compensés chaque année par de nouvelles inscriptions (qui équivalent à un renouvellement d'à peu près un tiers des membres), nous avons décidé de lancer une enquête afin de mieux pouvoir cerner les raisons de ce phénomène; la venue d'une étudiante en démographie qui a établi une liste confondue des adhérents à partir de fichiers de plusieurs années a sans doute accéléré la mise en œuvre de ce travail. L'envoi de l'enquête adressée à 823 ex-membres de l'ABF a été étalée sur 1 mois et l'exploitation des réponses close au 10 juillet 1986.

Avec 81 questionnaires retournés et 22 réadhésions coïncidant avec cet envoi, sans compter les 147 retours de courrier (changement d'adresse... nous ne nous étendrons pas sur la mobilité), nous obtenons un taux de réponses de l'ordre de 15 %, ce qui est étonnamment faible.

Une des raisons en est sans doute que nous sommes remontés assez loin dans le temps puisque nous avons pris des débuts d'adhésion de 1977 et des fins minimales datant de 1981. Mais nous ne pouvons pas seulement imputer à l'oubli et à la négligence le nombre considérable de "silences". Doit-on supposer de la part de ceux qui n'ont pas répondu (ou qui n'ont pas eu le temps de le faire ! puisque le manque de temps semble être la principale raison de non-réadhésion) une lassitude et une déception par rapport à l'association encore plus grandes que celles que nous avons trouvées dans quelques questionnaires ? Ou bien un désintérêt par rapport à la profession encore plus important que celui que nous avons pu lire dans un questionnaire anonyme ? Nous avancerons d'autres raisons: les départs à la retraite, les disponibilités et congés ou encore le changement de profession, plusieurs situations qui expliquent que des personnes ne se sentent plus concernées par l'ABF (ce qui paraît tout à fait plausible quand nous constatons qu'un quart des réponses correspondent à ces situations).

Si l'on considère les questionnaires eux-mêmes, dont on trouvera dans le tableau joint l'énoncé des motifs retenus ainsi que le nombre de réponses - ou d'absence de réponses - qu'ils ont suscité, on peut tout d'abord se demander si les 56 questionnaires effectivement remplis (sur 81) sont très représentatifs, c'est-à-dire s'ils permettent une extrapolation... Selon nous, les silences correspondent plutôt à une catégorie de personnes n'ayant aucun grief particulier à l'encontre de l'ABF, mais n'ayant pas davantage d'intérêt à son sujet.

Nous ajouterons que l'enquête a entraîné la réadhésion de 18 personnes qui mentionnent leur oubli et 22 réadhésions seules: pour celles-ci on ne peut que constater la concomitance entre l'envoi de l'enquête et la réadhésion (après plusieurs années d'abandon) sans pouvoir établir de manière certaine un lien de cause à effet.

Le premier titre de motifs retenus concernait le manque de temps.

Remarquons tout d'abord que ce motif peut servir de raison suffisante pour ne plus s'inscrire à l'ABF, ce qui ne sera jamais le cas pour les autres motifs, hormis l'appartenance à une autre association. Le cas de figure le plus fréquent exprime le manque de temps uniquement pour prendre une part active au sein de l'association, dans ses groupes régionaux ou dans ses sections et à fortiori pour prendre des responsabilités (mais pas toujours: en effet quelques réponses de province font état de la difficulté de se déplacer sur de longues distances pour assister aux réunions, tandis qu'il est possible de prendre des responsabilités locales).

Ceci tend à montrer que l'ABF est plutôt considérée comme une structure vivante dans laquelle on s'engage activement, que comme une simple dispensatrice d'informations. Plusieurs personnes estiment d'ailleurs que ces réunions sont stériles, oiseuses, creuses et coûteuses ou que, du moins, elles ne méritent pas le déplacement.

La moitié des personnes invoquant cette raison n'a également pas le temps de lire le Bulletin de l'ABF et c'est là qu'intervient le plus grand nombre de critiques à son encontre. On lui reproche d'être "trop sérieux, austère,

dénué d'humour, paternaliste...", ou bien d'être "trop intellectuel", d'aucuns le voudraient "plus pratique, moins épais mais plus fréquent"... etc. Nous voyons émerger à plusieurs reprises le souhait que le Bulletin de l'ABF donne davantage d'informations sur la vie des bibliothèques dans ses aspects les plus quotidiens et les plus concrets. Nous vous rappelons à ce sujet que la rédaction de la revue est toujours à votre disposition pour recevoir le compte rendu d'expériences dont vous souhaiteriez faire part... Avec plus de 60 % de réponses positives et des abstentions peu significatives on peut se demander si le manque de temps n'est pas une maladie chronique des bibliothécaires...

Le second motif présenté concernait un éventuel désaccord avec les positions prises par l'ABF: motif insuffisant par lui-même pour quitter l'association (tout au moins parmi ceux qui répondent), c'est celui aussi pour lequel nous avons obtenu le plus grand nombre d'abstention et la plus grande proportion de réponses négatives rapportées aux réponses positives.

Très peu commentées, ces réponses font plutôt allusion à des difficultés locales, du type "élection non-démocratique" du président du groupe. Si nous ne pouvons que nous louer du nombre minime de personnes exprimant leur désaccord, nous ne pouvons également que regretter le fort taux d'abstention qui semble indiquer un désintérêt pour une question plus politique que corporatiste. Pour nuancer ce jugement, nous dirions que la question n'a pas toujours été comprise (comme en témoignent quelques points d'interrogation) et que certaines critiques par rapport à l'efficacité de l'ABF peuvent se rapporter aussi à ce second point.

En effet, le troisième groupe de questions concernait l'audience et la crédibilité de l'ABF auprès des autorités et dans les médias.

Plus de 35 % des personnes (davantage encore ne se prononçant pas !) estiment que l'ABF a peu de poids: ce n'est pas pour nous surprendre: c'est une réalité objective, mais cela renvoie aussi à la difficulté de faire passer l'information pour ce qui a été entrepris. Si beaucoup

de ces réponses restent sans commentaires, les autres les corréle aux problèmes de censure et d'autorité de tutelle, ce qui n'est guère étonnant au vu des événements récents. Il est néanmoins regrettable que tous les exemples cités aient tourné autour de la censure. Plusieurs réclament de l'ABF des positions "plus énergiques" et "plus tranchées", on la trouve trop "timorée"... etc.

Nous n'avons pas non plus été surpris que la moitié des anciens membres aient trouvé l'ABF trop lointaine par rapport à leurs préoccupations. Sans tenir compte des départs de la profession, ceci s'explique très bien au vu des réponses apportées à d'autres questions par exemple pour le Bulletin de l'ABF et surtout en regard des questions suivantes, beaucoup plus positives dans la mesure où elles permettent d'exprimer des souhaits quant aux sujets dont l'ABF devrait davantage traiter: **statuts, formation, profession...** c'est là aussi où nous avons recueilli le plus de suggestions; pêle-mêle on peut citer les discothèques, les bibliothèques d'hôpitaux, les nouveaux supports médiatiques...

Beaucoup souhaitent que ce qui est relatif au statut, à la formation et notamment formation initiale et stages de recyclage occupent davantage de place... Réponses donc actives qui témoignent des centres d'intérêt actuels et dont nous essaierons de tenir compte.

Parmi les 21 % de personnes appartenant à une autre association, voir à d'autres associations, on trouve beaucoup de bibliothécaires spécialisés et de documentalistes; exclusivement dans 5 cas seulement, l'adhésion à l'autre association, mieux adaptée, justifie le manque de temps pour prendre une part active à l'ABF.

Un quart des personnes estime que la cotisation est trop élevée (contre la moitié qui ne la trouve pas excessive): jamais unique pour justifier une non-réadhésion, cette raison doit être modulée par d'autres facteurs, telles une situation familiale particulière, la retraite (diminution de salaire), l'appartenance à une autre association (multiplication des cotisations)... etc. L'ensemble de ces motifs constituait le questionnaire proprement dit. A sa réception sont venus s'en ajouter

d'autres (départ de la profession, bibliothèque adhérente...) et bien sûr les erreurs (5).

Le temps nous a manqué pour faire une analyse plus fine de ces questionnaires, notamment une étude comparée des réponses et nous nous sommes abstenus de trop interpréter. Mais comment, quand le manque de temps est la seule raison alléguée, ne pas y voir une manière polie, mais claire d'exprimer son désintérêt par rapport à l'association ?

Nous aurions également aimé pouvoir faire une typologie des personnes ayant répondu, portant moins peut-être sur la région de travail ou sur la fonction que sur l'(les) année(s) et la durée de l'adhésion.

Ceci dit, on peut dégager des réponses trois grands axes de souhaits et/ou de critiques: le contenu du Bulletin de l'ABF, l'engagement sur les questions de censure, l'importance de problèmes concrets et pratiques telle la formation. C'est par rapport à ces données que peut agir l'ABF. Quant à ceux qui n'ont pas répondu, force est de les considérer comme "partis sans laisser d'adresse" !

TABLEAU RECAPITULATIF

Questionnaires remplis : 56
Questionnaires non-remplis : 25

	OUI	NON	SANS REPONSE
Les collègues manquent de temps:	34		
Pour lire le Bulletin de l'ABF	14	26	14
Pour participer aux réunions et activités	31	13	10
Pour prendre des responsabilités	28	9	17
Ils sont en désaccord avec les positions de l'ABF:	4		
Au niveau local	3	16	34
Au niveau national	2	19	35
Ils estiment que l'ABF a peu de poids:	20		
Vis-à-vis des autorités	20	14	21
Dans les médias	20	9	24
Autre	4	8	42
Ils trouvent l'ABF trop lointaine par rapport à leurs préoccupations:	28	11	15
Ils aimeraient que l'ABF traite davantage de:			
Statut	21	5	28
Formation	24	6	25
Profession	24	5	26
Autre	4	5	36
Ils appartiennent à une autre association et cela leur suffit:	12	23	18
Ils trouvent la cotisation trop élevée	14	24	14

RETRAIT de la profession:	ADHESIONS:
Départ à la retraite : 9	1 jointes au questionnaires: 18
Autres motifs : 13	2 seules : 22
Erreurs : 5	